



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/50/484
28 septembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Cinquantième session
Point 117 de l'ordre du jour

AMÉLIORATION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Note verbale datée du 26 septembre 1995, adressée au
Secrétaire général par le Représentant permanent du
Danemark auprès de l'Organisation des Nations Unies

Le Représentant permanent du Danemark auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétaire général de l'Organisation et a l'honneur de lui transmettre le texte de la déclaration faite par les ministres des affaires étrangères des pays nordiques lors de leur réunion tenue à New York le 25 septembre 1995 au sujet de la situation financière de l'ONU.

Il serait souhaitable que le Secrétaire général porte la déclaration ci-jointe à l'attention des délégations participant à la cinquantième session de l'Assemblée générale et en fasse distribuer le texte en tant que document officiel de l'Assemblée au titre du point 117 de l'ordre du jour.

ANNEXE

Déclaration faite par les ministres des affaires étrangères des pays nordiques lors de leur réunion tenue le 25 septembre 1995 à New York au sujet de la situation financière de l'ONU

Les gouvernements des pays nordiques (le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède) sont profondément préoccupés par la situation financière de l'ONU. La crise financière actuelle fait peser une grave menace sur l'action multilatérale et sur la capacité de l'Organisation mondiale de répondre à des demandes urgentes, prévenir et endiguer les conflits, promouvoir le développement et alléger les souffrances. Les efforts entrepris en vue de réformer et de rationaliser le travail de l'Organisation ne pourront aboutir en l'absence d'une base financière saine. Il est inacceptable que le principal instrument de la coopération internationale pour des questions vitales soit quasiment en faillite du fait de certains États Membres qui se refusent à verser l'intégralité de leurs contributions dans les délais impartis et sans conditions, situation d'autant plus déplorable que l'Organisation célèbre présentement son cinquantième anniversaire.

Le blocage unilatéral des contributions dues à l'ONU constitue un manquement patent à leurs obligations de la part des États Membres. Au nom de leurs gouvernements, les ministres des affaires étrangères des pays nordiques exhortent tous les États Membres à s'acquitter de leurs obligations financières envers l'ONU en versant immédiatement tous leurs arriérés de contribution.
